



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E177516

VALABLE JUSQU'AU 23/04/2027

ÉDITÉ LE

15/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/03/2015

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS 810086124

Siret : 810 086 124 00031

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3701115

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 146922950

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 146922950

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : AERO SOLUTIONS

20 RUE THOMAS EDISON
72000 LE MANS

Téléphone : 02 43 25 68 47

Portable : 06 45 35 27 90

Fax :

Site Internet : <http://www.aero-solutions72.com/>

E-mail : contact@aero72.com

Responsabilité légale :

COUDRAY GAELE GÉRANT / COUDRAY GAELE GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	14/06/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	26/03/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	17/01/2024
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	02/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	14/06/2023
o Poêle ou insert bois	14/06/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	21/04/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	14/06/2023
o Panneaux solaires photovoltaïques	02/09/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.